

Brevo passe la barre des 40 millions de cartes de fidélité dématérialisées

Brevo, leader européen du CRM, annonce avoir franchi le seuil des 40 millions de cartes intégrées dans les wallets mobiles (iOS et Android) en croissance de plus de 40% par rapport aux 30 millions de cartes enregistrées il y a moins d'un an. Derrière ces cartes de fidélité dématérialisées, qui facilitent les achats au quotidien, se cache Captain Wallet by Brevo, une scale-up pionnière qui s'est imposée comme le partenaire incontournable des marques en quête de fidélité et de digitalisation. Depuis son acquisition de Captain Wallet, Brevo a su intégrer les technologies wallet de la startup pour devenir un acteur majeur de la digitalisation des programmes de fidélité.

Columbia Sportswear Company fait évoluer son plan de succession et nomme deux co-présidents

Columbia Sportswear Company a annoncé plusieurs changements au sein de son équipe de direction dans le cadre de la poursuite de son plan de succession. Le Conseil d'administration a nommé Peter J. Bragdon et Joseph P. Boyle en tant que coprésidents, depuis le 12 novembre 2025.

TF1 PUB innove et lance TF1 Ad Manager

Disponible dès janvier 2026, la nouvelle plateforme transactionnelle et servicielle promet de révolutionner l'achat publicitaire avec une interface boostée à l'IA et au Machine Learning. Du simulateur de dispositifs média TV + streaming jusqu'à la création assistée d'un spot avec la technologie Streamr.ai, TF1 Ad Manager garantit aux marques de nombreux bénéfices: simplicité, accessibilité et des vrais gains de productivité dans la programmation de leurs campagnes.

DISTRIBUTION

CRE : le fournisseur JPME/Actelios ne respecte pas les principes de transparence

Le fournisseur national de gaz et d'électricité JPME/Actelios ne respecte «pas du tout» les principes de transparence et de lisibilité sur les tarifs qu'il s'était engagé à respecter, a indiqué lundi la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Le gendarme de l'énergie a analysé 1.700 documents, 207 offres et 400 mails entre février et septembre 2025 et procédé à de nombreux contrôles spontanés et sur pièces auprès des 83 fournisseurs de gaz et d'électricité, dont les 20 qui sont actifs sur tout le territoire pour les clients particuliers, les autres étant des fournisseurs régionaux.

Parmi ces 20, «12 respectent complètement leurs engagements, cinq les respectent presque tous, deux les respectent partiellement et un seul ne les respecte pas du tout», indique la CRE dans un communiqué diffusé lundi.

En revanche, huit fournisseurs nationaux actifs dans le secteur de l'immobilier d'habitation ont choisi de ne pas souscrire à ces lignes directrices, souligne la CRE.

Il s'agit des fournisseurs Dyneff, Enercoop, Energies d'Ici, GEG Sources d'Energies, Papernest Energie, Sagi-terre (chez Switch), Sobry et Wekiwi.

Devant certaines dérives tarifaires explosives constatées en 2022 et 2023 en France, la CRE avait établi une liste de 13 bonnes pratiques pour protéger les consommateurs : communiquer systématiquement une estimation de la facture annuelle, proposer un échéancier en cours d'année...

Liste que ces fournisseurs sur le marché français s'étaient alors engagés



publiquement à respecter.

Les douze bons élèves sont par ordre alphabétique Alterna, EDF, ekWateur, Elmy, Engie, Gaz de Bordeaux, Happ-e by Engie, Ilek, la bellenergie, Ohm Energie, Plenitude, Priméo Energies France et TotalEnergies.

Ensuite Alpiq, Eléocité, Mint, Octopus Energy et Vattenfall sont en «conformité avancée».

MyLightSystems et Urban Solar Energy sont en «conformité intermédiaire», alors que JPME/Actelios est classé en «non conformité».

Parmi les fournisseurs régionaux, huit sont en conformité complète ou avancée, 41 en «conformité intermédiaire» et dix sont «non conformes», comme la régie de Saint-Léonard de Noblat ou Gascogne Energies Services, précise la CRE.